

DOSSIER DE COMMISSION D'ATTRIBUTION Aide Alimentaire Agoraé

Dossier N° :

Référent : Tifenn Quéméneur, Volontaire en Service civique à l'AGORAÉ
Pauline Caron, Volontaire en Service civique à l'AGORAÉ
Pauline André, Chargée de missions en charge de l'animation à l'AGORAÉ

Date de demande :

ÉTAT CIVIL

Nom :

Prénom :

Sexe : Féminin

Masculin

Adresse :

Tel :

Mail :

Etablissement, filière :

Nationalité :

Régime alimentaire :

Signature du demandeur :

SITUATION FAMILIALE

- Célibataire
 Marié(e) Divorcée
 Concubinage Pacsé(e) Autre : ...

Résidez-vous au domicile parental ?

- Oui Non

Faites vous une déclaration fiscale indépendante ? :

- Oui Non

Dernier montant annuel déclaré :

Exercez-vous régulièrement une activité salariée ? :

- Oui Non Type de contrat : CDD CDI Intérim

Début :

Fin :

Nature de l'emploi :

Temps de travail :

COMPOSITION DU FOYER

Personnes vivant dans le foyer	Age	Lien de parenté	Activité/Scolarité	Observations
1 (demandeur)				
2				
3				

Nombre de personnes prises en compte pour le calcul du Reste à Vivre (RAV) : ...

CALCUL DES RESSOURCES PAR MOIS

Remplissez le tableau en fonction de votre situation personnelle, toutes les casses ne sont pas forcément à remplir.

Ressources Mensuelles		Charges Mensuelles	
Revenus et indemnités* (si vous avez un travail rémunéré)		Loyer* (sans déduction APL ou AL)	
Bourse*		Électricité / Gaz*	
AAH* (Allocation aux adultes handicapés)		Chauffage*	
Allocations familiales* (de la CAF)		Eau*	
Allocations logement* (APL de la CAF)		Téléphone portable / fixe	
Pension alimentaire (que vous recevez pour votre/vos enfants)		Internet*	
Aides familiales* (aide financière que vous pouvez recevoir d'un membre de votre entourage)		Assurances* (logement, véhicule, complémentaire santé...)	
Autres (économies, travail saisonnier...)		Frais de transport ou carburant (seulement pour emploi et études)	
		Emprunts* (frais de scolarité, fournitures scolaires, locapass, permis, ordinateur...)	
		Trop-perçu CAF/CROUS ou autres à rembourser	
		Taxe habitation / impôts sur le revenu	
		Frais de garde	
		Pension alimentaire	
Total		Total	

*Toute déclaration devra être justifiée (en plus des pièces à fournir).

RAV Mensuel : (Ressources-charges) / 30

Dossier N° :

Pièces à fournir :

- Certificat de scolarité ou carte étudiante
- Récépissé du titre de séjour (*si ressortissant hors UE*) ou ta carte d'identité
- Copie du dernier avis d'imposition (*si imposable*)
- Notification de bourses (*si boursier*)
- Contrat de bail ou quittance de loyer
- Attestation CAF pour les APL et/ou allocation familiales
- Attestation sur l'honneur bénéficiaire pension alimentaire

Vous êtes en colocations ? Précisez nous sur le tableau Calcul des Ressources que vous partagez vos frais (loyer, factures...)

RÉSERVÉ A LA COMMISSION :

Date de la commission :

Acceptation

Refus

RAV :

Montant du panier :

Si refus, motif du refus :

Charte d'engagement réciproque

L'AGORAÉ, espace d'échanges et de solidarité, est gérée par des bénévoles et volontaires en service civique. Elle a pour base la solidarité par les pairs, la mixité sociale, le respect et la tolérance. Son fonctionnement quotidien dépend donc de l'engagement de chacun.e.

L'équipe de l'AGORAÉ, s'engage à :

- Fournir à l'étudiant.e bénéficiaire une aide alimentaire variée et de qualité pour la durée et le montant définis en commission d'attribution ;
- Être disponible, poli.e.s, aimables, respectueux/ses des autres et ne porter aucun jugement de valeur ainsi qu'à respecter la confidentialité et l'anonymat des bénéficiaires ;
- Mettre en place des activités gratuites ou à faibles coûts destinées en priorité aux bénéficiaires de l'AGORAÉ, et ce dans le but de leur faire profiter de loisirs et de sorties culturelles. En tant que bénéficiaire,

en réciproque je m'engage à :

- Respecter les lieux et les personnes pour le bien de tou.te.s ;
- Participer au bon fonctionnement de l'épicerie solidaire en prenant en compte les besoins des autres bénéficiaires pour les produits les plus demandés et en respectant les horaires d'ouverture qui me sont communiqués ;
- Prendre part au moins une fois par trimestre à la vie de l'AGORAÉ, pour favoriser les échanges, le dialogue et la convivialité. Cette participation prend une forme libre soit en venant aux activités organisées (cours de cuisine, ateliers, etc.) soit en aidant au bon fonctionnement de l'AGORAÉ (création de projets, livraison de produits, etc.).

SIGNATURE (précédée de la mention « lu et approuvé »)